


Thessaloniki, le 31 Mars 1967.

Mon cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, copie de la traduction du discours que notre Président, Monsieur Georges Papandreou, a prononcé le 30 Mars, lors de la réunion extraordinaire des Députés du Parti de l'Union du Centre, qui a eu lieu, dans les bureaux du Parti dans le Palais du Parlement.

Je vous prie, cher Collègue, d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.-



Annexe : discours -traduction- de Monsieur le Président du Parti de L'Union du Centre. (Deux feuilles)

Traduction du discours du Président Monsieur Papandreou
lors de la reunion spéciale des Députés de l'Union du
Centre, le 30 Mars.

" Mes chers amis, nous nous trouvons devant une crise gouvernementale. Elle n'est pas une crise ordinaire. De cette crise ne dépend pas le sort du gouvernement. Il dépend le sort de la démocratie et de la Nation..... En connaissance de cause Historique nous faisons face à la situation.

" L' Union du Centre a donné des preuves de sa haute consideration envers les responsabilités Nationales. Malgré qu'elle a subi le coup d' Etat du 15 Juillet, elle s'est pas revoltée, à juste titre..... Nous signalons ce fait et devant la Nation et devant l' Histoire. Nous nous sommes bornés à la demande des Elections honnetes, afin que le peuple souverain se prononce en faveur du gouvernement de son choix. Et tandis que, sous enveloppe parlementaire, la violation du Regime se prolongait pendant 17 mois, notre ligne de conduite politique initiale n'a pas été changée. Nous déclarons de nouveau, que nous ne posons pas une question de Regime. Nous exigeons seulement que le Regime en vigueur fonctionne régulièrement. Nous nous en tenons à nos premières déclarations; il n'est pas question de constituer un front populaire. Ideologiquement autonomes et politiquement forts de nous - mêmes nous solliciterons la confiance du Peuple.

" Pour le maintien de la regularité politique et au non des responsabilités suprêmes, nous nous sommes limités à ces demandes moderées. Et quant, enfin, après 17 mois, a été décidé la Proclamation des Elections, nous avons accepté de soutenir un Gouvernement de service limité, dont la composition ne nous inspirait pas confiance. Nous avons accepté la prolongation des délais pour les Elections jusqu'à cinq mois, les délais prévus par la Constitution étant de 45 jours. Nous avons aimé de voter à la Chambre pour le système électoral Représentation Proportionnelle (simple). Nous avons, également, toléré, aussi pendant le gouverne de Monsieur Paraskevopoulos, des provocation politique répétées; et ceci, pour nous acheminer vers le rétablissement d'une vie politique égale et constructive.

" Nous avons supporté que l'Affaire "ASPIDA" suit son cours, malgré que nous savions, ainsi que tout le Peuple, que cette Affaire n'était pas une action Judiciaire, mais une machination et une persécution Politique..... Nous avons même toléré l'appel en Cour contre l'agissement des certains officiers disculpés; appel qui provoqua l'indignation et le soulèvement de notre Peuple. Telle a été notre tolerance qu'elle a provoqué le blâme de l'opinion publique du monde démocratique.

" Nous avons toléré l'élimination de l' Armée de ses chefs; élimination faite non pas pour des raisons de service mais pour des raisons d'ordre, absolument politiques, et ceci pour exercer des provocations politique envers le Parti de l'Union du Centre. Et ceci nous l'avons supporté. Nous nous sommes limités à les blâmer.

" Et la reunion d'Hier au Parlement a eu lieu. Nous avons présenté, pour être discuté, un amendement par lequel serait assuré l'immunité judiciaire, pendant la periode électorale, des candidats à la députation; amendement conçu en premier lieu par le Parti d'ERE (parti de Droite) et adopté simplement par nous.

Le parti d'ERE n'a pas été d'accord. Ce Parti devait se limiter à ce désaccord; de ne pas voter pour cet amendement; il ne s'est pas contenté de marquer son point de vue politique différent. Il ne s'est pas limité de voter contre cet amendement. Il a transformé ce désaccord en question politique. Ainsi ERE a mis le Gouvernement de service limité en présence du dilemme : faire le choix, comme il a dit, entre l'Union du Centre et le Parti d'ERE. Ceci signifiait, qu'il refusait au gouvernement sa confiance. Et le gouvernement, en conséquence, a présenté sa demission.

" En premier lieu, ce qui nous interesse à présent, c'est la constatation que le Parti d'ERE est responsable de la crise survenue. Ce parti ne pourra pas s'échapper du carcan formé de cette vérité. Le parti d'ERE qui est lourdement responsable du Complot du 15 Juillet -qui a duré 17 mois par son propre vote- il a en plus ajouté à ses lourdes responsabilités Historique et celle de la crise gouvernementale d'Hier.

" En ce moment nous nous trouvons en présence de cette crise et nous sommes appelés à prendre position. Mais en maintes reprises, déjà, nous avons pris position et nous nous en maintenons.

" Nous avons déclaré que nous ne sommes pas disposés à donner notre vote de confiance à un autre gouvernement..... Nous avons voté pour le gouvernement Paraskevopoulos, procédant à deux grandes concessions : premièrement, nous avons accepté de voter le système électoral "Représentation Proportionnelle" (simple), et en second lieu d'admettre que le délai préélectoral soit de cinq mois. Puisque la chute de ce gouvernement a été provoquée par la faute du Parti d'ERE, maintenant, nous ne sommes plus disposés à nous offrir pour la formation d'un autre gouvernement. Pour nous, cette Session Parlementaire, a pris fin..... Avec tout ce qui s'est passé, elle s'est déshonorée et elle a déshonoré l'Histoire civique de Grèce..... Cette Chambre doit être dissoute.

" Et le Chef Suprême, aujourd'hui, se trouve devant un dilemme majeur : la voie de la vertu et la voie du mal. Elle existe toujours, notamment aujourd'hui, la voie Nationale. La seule honnête solution, hellénique et Démocratique, c'est la formation d'un gouvernement de service impartial, et l'exécution des élections parlementaires dans les délais constitutionnels.....De la sorte nous entrerons dans la vie politique normale, du Pays.

" Mais en cas d'une autre solution, si, la deviation politique est décidée, nous proclamons cet avertissement : enfin, l'affrontement politique prend fin. A la deviation Politique, le Peuple Hélienique, répondra avec la Revolution Nous nous mettrons en tête de la Revolution, nous les représentants de la Nation, les parlementaires, avec, moi - même, en tête..... ... Nous n'admettons pas de devenir des esclaves et personne n'a le droit de se faire Tyran..... Je sais qu'ils disposent des forces matérielles. Je connais qu'il y aura lieu d'offrir des sacrifices. En pleine connaissance de cause nous avons pris cette position..... Et, aujourd'hui, je répète ce que j'avais dit, il y a, déjà plusieurs années, après le Procès de Lamia, après l'attentat criminel contre ma personne, et j'avais écrit dans mon journal "Eleftheros logos" : -Ils peuvent, évidemment, comme ils nous ont blessé hier, demain nous tuer; et nous - mêmes et beaucoup d'autres, Ils peuvent ensanglanter la Grèce. Mais, en vain, ils perdent leur temps. Parce qu'ils ne pourront, jamais, exterminer la majeure partie du Peuple Hélienique. Ils ne pourront, jamais, tuer l'opinion et la vérité. Le cours d'eau ne revient jamais en amont. La vérité existera, et vaincra..... Et la vérité, alors, et, elle a vécu, et, elle a vécu. Et la Democratie, aujourd'hui, et la Grèce vivront et vaincrons....

" Je vous remercie pour vos manifestations. Avant de nous séparer, je vous propose d'adresser un salut cordial au monde démocratique, à qui nous annonçons, que ensemble et sans crainte aucune, nous ferons face à toute violence. Nous n'amènerons, jamais, le pavillon de la Grèce et de la Democratie.Que chacun, où qu'il se trouve, qu'il soit avisé de notre decision et qu'il prend ses responsabilités envers l'Histoire.".....

N.B. Tous les Parlementaires -du Parti de l'Union du Centre- debout, après avoir ovationné le Président de leurs Partis, ils ont chanté l'hymne National.

COMMISSION PARLEMENTAIRE GRECQUE

Composition de la délégation du Parlement Européen:

M. W. SCHUIJT, Président,

+ M. W. FALLER, Vice-Président,

J. BERNASCONI, Vice-Président,

+ J. BERGHOFF,

+ Gerolamo Lino NERO,

Wilhelm DRÖSCHER,

Jean BUCH,

+ Joseph ILLERHAUS,

+ Hans-August LUCKNER,

+ Ricardo MARTINO,

Laurent KOSTER,

Carlo GUTTAZZI BUGNOZZA

Hans Stefan SHIFRIT,

+ Georges SPENALE

Enrico BATTAGLIA

REUNION DE LA COMMISSION PARLEMENTAIRE MIXTE CEE/GRECE

(Salonique, 30 et 31 mars 1967)

Fonctionnaires participant à la réunion:

1) Secrétariat du Parlement Européen:

+ M. VINCI, Chef de Division, Secrétaire de la Commission,
M. Van MILTENBURG, Administrateur principal,
M. STAHLSCHMIDT, Administrateur principal,
Mlle BRIAND, assistante,

M. PASETTE BOMBARDELLA, Directeur Direction Gen. des Commis-
sions,
M. KUBY, Chef de Division à la Direction générale de la Documentation parlementaire
M. HOEK, Conseiller de presse

2) Secrétariat de l'Association

M. PIEK, Secrétaire

3) Secrétariat général du Conseil de la CEE:

M. ZAMPAGLIONE, Directeur général des Affaires générales
M. De THOMASIS, Chef de la Division des Affaires parlementaires,

4) Commission de la CEE:

+ M. TOULEMON, Directeur à la Direction générale des Relations extérieures,
M. KRANZLER, expert.